

Article paru le 3 avril 2014

## Saint-Méen-le-Grand

### Formation des gardiens des déchetteries du Smictom



*Des gardiens très attentifs aux explications. La formation est une exigence pour le Smictom qui impose aux établissements Théaud-Sturno que les gardiens soient formés.*

Mardi, le Smictom Centre Ouest a organisé une formation à l'attention des gardiens de ses neuf déchetteries. Elle était dispensée par l'organisme Eco DDS, qui a pour mission de prendre en charge la collecte et le traitement des déchets spécifiques issus des ménages, appelés déchets diffus spécifiques. Ce sont les déchets issus de produits de bricolage, de jardinage,... et qui sont collectés dans les déchetteries.

Le Smictom a signé, fin 2013, une convention avec [EcoDDS](#). Dans ce

cadre, l'éco-organisme prend en charge techniquement et financièrement la collecte et le traitement de ces déchets et apporte des soutiens financiers sur la communication notamment.

Lors de cette formation, les gardiens ont reçu toutes les informations techniques nécessaires à la mise en œuvre de ces nouvelles conditions : reconnaissance des déchets, consignes de tri, rappel des risques liés à la manipulation de ces déchets.